

Réf: Dossier N° 139225

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « LE BEAU SOLEIL COTE D'IVOIRE » en abrégé «  
SCI LE BEAU SOLEIL CI »

Siège social Abidjan, Koumassi, ABIDJAN KOUMASSI SICOI,  
Lot 691, Ilot A

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 21/07/ 2022 reçus par Me ME JEAN-CLAUDE LOBA , NOTAIRE, enregistrés au CEPICI, le 02/08/ 2022, il a été constitué une SCI aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « LE BEAU SOLEIL COTE D'IVOIRE » en abrégé « SCI LE BEAU SOLEIL CI »

Objet : La vente de terrain, l'acquisition, l'administration, la gestion et la disposition de biens immobiliers de toute nature ainsi que ceux dont elle pourrait devenir propriétaire, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement, tous placements de capitaux sous toutes ses formes, y compris la souscription ou l'acquisition de toutes actions, obligations, parts sociales.

Et toutes opérations financières, commerciales mobilières ou immobilières en Côte d'Ivoire ou à l'étranger, sous quelque forme que ce soit, dès lors que ces activités ou opérations peuvent se rattacher directement ou indirectement à l'objet social, ou à tous objets similaires, connexes ou complémentaires.

Capital social 10,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1000 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Koumassi, ABIDJAN KOUMASSI SICOI,  
Lot 691, Ilot A

Dirigeant(s) : M GNANHOUE SOUROU NAZAIRE  
(ADMINISTRATEUR)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B42-00072 du 12/09/2022 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°41402/GTCA/RC/2022 du 12/09/2022

